

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 7

Rubrik: La page de la femme ; Questions et réponses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Impressions d'une débutante (suite)

Dans ma ruche, nous avons découvert plusieurs cellules royales. Monsieur T. me dit : « Il faut bien surveiller, cela pourrait donner un essaim. » Je surveille, et rien ne se produit. Dimanche 12 mai, je fais une petite visite. Toute la ruche est au travail, c'est vraiment beau à voir, ces allées et venues, des abeilles partout, sur toutes les petites fleurs, au bord du ruisseau ; je n'ai pas pu résister au désir de m'asseoir sur un tronc d'arbre, et d'écouter ce chant si doux de mes petites abeilles. L'esprit un peu rêveur, il me semblait qu'il n'y avait rien de plus beau que cette nature en fête. Moments trop courts, l'heure de rentrer est là ; avec ça, j'ai même oublié les visites qui attendent que je quitte mon beau rêve pour revenir sur terre. Samedi, je vais avec M. T. voir ce qui se passe à l'intérieur de la ruche. J'aurai certainement beaucoup de choses à vous raconter.

Lilou.

Aventures et mésaventures de nos apiculteurs

Il fut un temps où l'on parlait beaucoup de cadres à grandes cellules : un de nos vénérés apiculteurs avait conservé dans son rucher une colonie avec cadres à grandes cellules, la surveillait jalousement. Lors du passage de deux amis, tout fier et heureux, notre honoré apiculteur s'empresse de montrer la dite colonie. Oh ! stupéfaction, les grandes cellules avaient donné naissance à de ravissantes petites mésanges ! Comme quoi il faut s'attendre à tout et ne s'étonner de rien chez nos braves apiculteurs ! A une autre fois...

Un jour du mois de mai, j'étais auprès de mes petites abeilles, lorsque passe mon petit ami le lutin. « J'ai de très jolies choses à te conter ! » me dit-il. « Tu connais ce petit coin, près des sources de la Venoge. Je t'y ai souvent vue, rêvant après je ne sais quelle aventure poétique. » Voilà ce qu'il m'a confié au creux de l'oreille : — Un de nos bons amis, apiculteur dans l'âme, comme chaque année, monte ses colonies dans une gravière désaffectée. Que se passe-t-il ? Plusieurs essaims que notre ami a pu récolter facilement. Levant les yeux, il aperçoit un bel essaim aux dernières branches d'un pin ! « Je ne peux pas le prendre comme ça, je reviendrai demain avec de l'aide. » Faire 30 à 40 km. pour un essaim, cela dénote vraiment un bon cœur ! Enfin, de bon matin, nos apiculteurs arrivent sur place, commencent l'ascension du pin. Oh ! surprise ! L'essaim s'était transformé en « un joli nid d'écureuils » où Madame surveillait ses enfants,

un œil inquiet tourné vers ces intrus ! Mon ami le lutin ne m'a pas dit où notre apiculteur a pris la recette pour changer des abeilles en écureuils ! Peut-être dans le grand grimoire ! Le saura-t-on jamais ?

Lilou.

QUESTIONS ET RÉPONSES

1. Au printemps l'on trouve parfois du pollen recouvert d'un enduit blanchâtre, s'agit-il du champignon découvert par Betts ? Si oui, quelle influence aurait-il sur les abeilles ? le couvain ?

Réponse : D'après le Traité : « Les maladies des abeilles » de C. Tourmanoff, il s'agit bien du champignon découvert par Annie Betts auquel elle a donné le nom de *Péricystis Alvei* parce qu'il se rencontre uniquement sur les rayons des ruches. Ce champignon recouvre les grains de pollen et se présente en hiver sous forme d'un enduit blanchâtre. Si l'on examine cet enduit au microscope on voit qu'il est formé de longs filaments dont l'ensemble constitue le mycelium.

En butinant, les abeilles apportent sur leur corps, leurs pattes et leur trompe, les spores du champignon. Si ce transport a lieu pendant l'été la présence des spores dans les ruches n'a guère d'importance. La température de 30 à 35° d'une ruche normale empêche les spores de germer. Mais ceux-ci peuvent se conserver dans les ruches un certain temps.

La ruche refroidie, l'humidité permet alors au champignon de se développer et le pollen se trouve ainsi affecté. Pour éviter l'infection du pollen par le *Péricystis Alvei* il faut prendre garde au refroidissement des colonies en hivernage. L'humidité et l'ombre sont néfastes ; les ruches seront placées de préférence aux endroits éclairés par le soleil. D'après Clausen, cette maladie ne se rencontre que rarement.

2. On trouve ces temps du couvain « plâtré », les larves atteintes se couvrent d'une moisissure blanche, elle atteint d'abord le couvain mâle. Les larves atteintes diminuent de volume, se ratatinent pour se transformer en masse blanchâtre. Y a-t-il un rapport entre le pollen décrit plus haut et ce mal ?

Réponse. Nous ne pensons pas qu'il y ait de rapport entre le pollen décrit plus haut, 1re question, et le couvain plâtré. Dans ce 2e cas il s'agit très probablement d'un autre champignon, l'*« Apergillus flavus*», décrit par différents auteurs, Wilhelm, P.A. Daugéard. Les larves au début de l'infection ne se distinguent presque pas des larves saines. C'est seulement lorsque le mycelium a entouré complètement la larve qu'on s'aperçoit qu'elle est atteinte.

Au début la larve est molle, flasque, mais au fur et à mesure que l'envahissement de son corps par le champignon progresse, elle devient plus dure. Le cadavre de la larve se présente alors sous forme d'une momie dure, pierreuse, cassante. Habituellement ces restes sont d'une couleur grise, puis ils deviennent verts.

Il n'existe pour ainsi dire aucun traitement curatif des abeilles et des larves contre l'aspergillomycose. Parfois elle se localise sur quelques rayons de la ruche sans causer de dégâts considérables. Toutefois, lorsque la maladie a pris une allure menaçante, il est nécessaire d'envisager des mesures pour éviter sa propagation. Etant donné que les abeilles adultes ne sont pas réfractaires à l'infection, le mieux est de détruire la colonie. Pour la désinfection, on conseille les mêmes procédés que pour les ruches loqueuses.

Dans le No 8 d'août nous présenterons un cliché qui vous permettra de reconnaître ce couvain anormal, desséché, dur, dit couvain calcifié (en allemand *Kalkbrut*).

Les apiculteurs qui trouveraient ces anomalies du couvain sont priés de nous adresser un fragment de rayon que nous soumettrons à la Station fédérale du Liebefeld pour examen plus complet.

3. On trouve aussi ces temps des abeilles atteintes du « Mal des forêts ». Jusqu'à ce jour j'avais cru qu'il était dû à la miellée des arbres ! Pour le moment ce n'est pas le cas. D'où vient-il ? Avez-vous remarqué que les abeilles qui chassent celles atteintes, les épilent, alors que je croyais qu'elles perdaient leurs poils à la suite de la maladie ? Ce mal peut-il provenir de la disette de ce printemps ?

Réponse. Pour cette question, nous demandons à Mlle Dr Maurizio du Liebefeld de bien vouloir y répondre, car sur ce sujet elle a procédé à de nombreuses études. Le miel de marronnier paraît ne pas être étranger à cette forme d'empoisonnement des abeilles.

A. Valet.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Territoires sous séquestre par suite d'acariose des abeilles

Conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 18 avril 1923 portant admission de l'acariose des abeilles dans la loi fédérale du 13 juin 1917 sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties, les autorités cantonales compétentes ont décrété le séquestre sur les territoires indiqués ci-après, et ceci par suite de la constatation d'acariose. Il est interdit de sortir des reines et des abeilles des territoires sous séquestre ; à l'intérieur de ceux-ci, les transports peuvent être autorisés par l'inspecteur des ruchers auquel la demande doit être présentée. Le séquestre est levé sur proposition des inspecteurs cantonaux compétents lorsque les ruchers du territoire en question ont été soumis